

# Le *Renouveau* de l'orthographe française?

GABRIELA ALFARO MADRIGAL

## Resumen

L'orthographe française a évolué car elle a subi un certain nombre de modifications pour « *faciliter* » sa graphie. Néanmoins, les rectifications ne concernent que 2000 mots et la majorité de ces mots ne sont pas d'usage courant dans la langue française. De plus, ces modifications sont recommandées et pas imposées car on continue à accepter la graphie ancienne et la moderne.

**Mots clés:** évolution, modifications, orthographe, simplifier, utilisation

## Resumen

La ortografía francesa ha evolucionado ya que alrededor de 2000 palabras fueron modificadas con el fin de "*facilitar*" su escritura. Sin embargo, la mayoría de las palabras no son de uso frecuente en la lengua francesa. Asimismo, se recomienda su utilización. En ningún momento las modificaciones son impuestas ya que se aceptan ambas grafías: la antigua y la moderna.

**Palabras clave:** evolución, modificaciones, ortografía, simplificar, utilización

## I. Introduction

**O**ui, *renouveau* avec un seul « l » et « e » avec accent grave. C'est un des mots qui a changé son orthographe ces dernières années. D'où vient ce changement ? Cela est dû au fait que le verbe *renouveler* s'écrit avec un seul « l » et que *renouvelable* s'écrit aussi avec un seul « l ».

L'orthographe française est une orthographe étymologique (d'origine grecque et latine) et grammaticale car il existe plus de marques à l'écrit qu'à l'oral. En effet, tous ceux qui étudient ou qui sont en rapport avec la langue française savent que son orthographe est l'une des plus difficiles au monde. Cependant, elle a évolué car elle a subi un certain nombre de modifications ; mais avant d'esquisser ces modifications, retraçons ce que l'histoire nous raconte.

## II. Parcours de l'évolution de l'orthographe française

Grâce à l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), François 1<sup>er</sup> impose la langue nationale à tous les textes administratifs ceci dans le but de remplacer

le latin. Il avait déjà porté un coup au monopole du latin en créant le Collège des trois langues (hébreu, grec, latin) qui est actuellement le Collège de France.

En 1542, Meigret rédige son *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise* où il fait des propositions qui rapprochent l'orthographe de la prononciation.

En 1620, Godard fait paraître *La langue françoise* où il propose surtout la suppression de lettres étymologiques et le remplacement de « s » muets par des circonflexes.

En 1635, Richelieu fonde l'Académie française, première société savante directement réglementée par l'Etat. Composée par quarante membres, elle avait pour mission d'observer la langue, de la surveiller, de canaliser son évolution, de contenir ses débordements avec l'élaboration d'une grammaire et d'un dictionnaire.

En 1694, l'Académie française publie la première édition de son *Dictionnaire*, première tentative officielle pour donner une norme à l'orthographe. La seconde édition paraît en 1718, la troisième en 1740, la quatrième en 1762, la cinquième en 1795. Dans toutes ces éditions un certain nombre de corrections sont effectuées :

- suppression de doubles lettres et de lettres qui ne se prononcent pas
- ajout d'accents sur les voyelles : grave et circonflexe pour remplacer le « s »

En 1835, l'Académie publie la sixième édition de son *Dictionnaire*, les gens cultivés communiquent avec la même orthographe et elle devient définitive. On y trouve des modifications telles que:

- *j'avois* devient *j'avais*
- *des enfans* devient *des enfants*

Les éditions suivantes septième et huitième (1878 et 1935) subissent peu de changements.

En 1889, sept mille linguistes et enseignants signent une pétition de la Société des réformes. Quinze ans plus tard, une campagne réformatrice, soutenue par Anatole France, est lancée.

En 1906, la Fédération internationale des instituteurs demande une réforme des orthographes. Tous les pays s'y engagent sauf la France. Simultanément, la Société nationale de linguistique adresse une lettre au Ministère de l'instruction publique pour lui demander de régulariser le français.

En 1935, l'Académie publie la huitième édition de son Dictionnaire. On y voit des modifications telles que *grand-mère* remplaçant *grand'mère*.

En 1952, en France, le Conseil supérieur de l'Education nationale vote à l'unanimité en faveur des réformes. Huit ans plus tard, c'est l'Académie des Sciences qui émet (au 2/3 de ses membres) le vœu d'une « réforme prudente de l'orthographe » à réaliser « par les autorités compétentes ».

Finalement, en 1989-1990, des groupes d'experts sont nommés pour préparer ce qui deviendra les actuelles rectifications de l'orthographe française.

Il s'agit de simplifier et d'unifier la graphie de certains mots, de supprimer des incohérences, de clarifier des situations confuses... C'est une orthographe recommandée et en aucun cas imposée : on continue à accepter les deux graphies, l'ancienne et la nouvelle. Actuellement, la majorité des règles d'application sont encore méconnues par beaucoup d'utilisateurs de la langue française.

### III. Liste, non exhaustive, des modifications apportées

#### 1. Le trait d'union et la soudure

- a. Les numéraux composés sont systématiquement reliés par des traits d'union

Exemples :

- *cinq-cents*
- *trente-et-un*
- *mille-deux-cents-trente...*

Cependant on distingue par exemple *quarante et un tiers (40 + 1/3)* de *quarante-et-un-tiers (40/3)*.

- b. Dans les noms composés (avec trait d'union) du type *pèse-lettre* (verbe + nom) ou *sans-abri* (préposition + nom) le second prend la marque du pluriel seulement et toujours lorsque le mot est au pluriel.

Exemples:

- *un compte-goutte*    *des compte-gouttes*  
(avant un compte-gouttes)
- *un après-midi*    *des après-midis* (avant des après-midi)

Les mots suivants ne varient pas :

- *prie-Dieu*    (à cause du nom propre avec majuscule)
- *trompe-la-mort*    (à cause de l'article)

On écrit des *garde-pêches* (que ce soit hommes ou choses)

L'ancienne orthographe acceptait :

- *un cure-dents*
- *des cure-ongle*

Mais la nouvelle orthographe conseille :

- *un cure dent*
- *des cure-ongles*

- c. Un certain nombre de mots d'origine étrangère perdent leur trait d'union.

Exemples:

- *bluejean*    *et non blue-jean*

- *globetrotteur*      *et non globe-ttrotteur*
- *weekend*            *et non week-end*
- *statuquo*            *et non statu-quo*
- *vadémécum*        *et non vade-mecum \**

\* ce qu'on emporte avec soi ; du latin viens (vade) avec (cum) moi.  
Littér : livre, guide, manuel, aide-mémoire...que l'on garde sur soi pour le consulter.

- d. De même que les composés d'éléments « savants », en particulier en **-o**.

Exemple:

- *autoécole* (sur le modèle de radioactif)

- e. Le trait d'union est maintenu:

dans les mots où la soudure peut engendrer une prononciation défectueuse.

Exemple:

- *extra-utérin*

dans des noms propres et termes géographiques où il sert à marquer une relation de coordination entre les deux termes.

Exemple :

- *gréco-romain*

## 2. Le pluriel

- a. Les noms empruntés à d'autres langues suivent la règle générale du singulier et du pluriel des mots français

Exemples :

- *les gentlemen* (et non *gentlemen*)
- *les matchs* (sing. *match*)
- *les minimas* (sing. *minima*)
- *les minimums* (sing. *minimum*)
- *les confetis* (sing. *confeti*)
- *les jazzmans* (et non *jazzmen*)
- *les boss*

- b. Exceptions : les mots qui ont conservé la valeur de citation (ex: *des requiem, des mea culpa...*)

## 3. Les accents et le tréma

- a. Utilisation de l'accent grave au lieu de l'accent aigu. Par exemple, au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de céder, et dans les formes du type *puissè-je*.

Exemples :

- évènement (comme avènement et non événement)
- règlementaire (comme règle et règlement et non réglementaire)
- je cèderai (et non je céderai)
- ils régleraient (et non ils régleraient)

b. Devant une syllabe muette, on écrit è, excepté dans :

- les préfixes dé- et pré- (**dégeler, prévenir**),
- les é- initiaux (**échelon, édredon, élever**)
- et *médecin* et *médecine*

c. L'accent circonflexe disparaît sur « **i** » et « **u** »

Exemples :

- *entraîner*
- *cout*
- *paraît*
- *flute*
- *fraîcheur*
- *maitre...*

Cependant, on maintient l'accent dans :

- les terminaisons verbales du passé simple (*nous vîmes, vous eûtes...*)
- les terminaisons du subjonctif (*qu'il partît, qu'il eût voulu*)
- dans les adjectifs masculins : **dû, mûr, sûr, jeûne(s)**
- dans les formes de *croître* pour ne pas les confondre avec celles de *croire* : *je crois, tu crois...*
- les noms propres et leur adjectifs dérivés: *Nîmes, nîmois...*

d. Le tréma est déplacé sur la lettre **u** qui correspond à un son dans les suites **-güe-** et **-güi-**

Exemples:

- *aigüe* (et non *aiguë*)
- *ambigüe* (et non *ambiguë*)
- *exigüe* (et non *exiguë*)
- *cigüe* (et non *ciguë*)

e. De plus le tréma apparaît dans certains mots pour en préciser la prononciation.

Exemples:

- *gageüre* (et non *gageure*)
- *argüer* (et non *arguer*)
- *rongeüre* (et non *rongeure*)

- f. Pour l'accentuation comme pour le pluriel et la soudure les mots empruntés suivent la règle des mots français.

Exemples:

- <i>révolver</i>	(et non <i>revolver</i> )
- <i>diésel</i>	(et non <i>diesel</i> )
- <i>pédigrée</i>	(et non <i>pedigree</i> )
- <i>média</i>	(et non <i>media</i> )
- <i>délirium trémens</i>	(et non <i>delirium tremens</i> )
- <i>vadémécum</i>	(et non <i>vade-mecum</i> )

#### 4. Les consonnes doubles

- a. Elles se simplifient. Les verbes en **-eler** ou **-eter** se conjuguent sur le modèle de *peler* ou *d'acheter*. Font exception à cette règle : *appeler*, *jeter* et leur composés (y compris *interpeler*)

Exemples:

- <i>J'amonc<u>è</u>le</i>	(et non <i>j'amoncelle</i> )
	verbe <i>amonceler</i> : entasser, accumuler
- <i>Tu épouss<u>è</u>teras</i>	(et non <i>époussetteras</i> )
	verbe <i>épousseter</i> : enlever la poussière

Les dérivés en **-ment** suivent les verbes correspondants : *amoncèlement* (et non *amoncellement*)

- b. On écrit une consonne simple après un « e » muet ou instable comme *noisetier* / *noisette* et *chamelier* / *chamelle*.

Exemples :

- <i>lunetier</i>	(et non <i>lunettier</i> de <i>lunette</i> )
- <i>dentelier</i>	(et non <i>dentellier</i> de <i>dentelle</i> )
- <i>prunelier</i>	(au lieu de <i>prunellier</i> de <i>prunelle</i> )

**Dans ce cas, n'aurait-il pas été plus logique de maintenir la double consonne?**

- c. Les mots anciennement en **-olle** et les verbes anciennement en **-otter** s'écrivent avec une consonne simple, de même que leurs dérivés.

Exemples :

- <i>girole</i>	(et non <i>girolle</i> )
- <i>frisoter</i>	(et non <i>frisotter</i> )
- <i>frisotis</i>	(et non <i>frisottis</i> )

- d. Cependant, les monosyllabes constituent des exceptions à cette règle :

Exemples :

- <i>colle</i>
----------------

- *folle* (*fou*)
- *molle* (*mou*)

e. et les mots de la même famille des noms en **-otte**

Exemples :

- *botte* / *botter*
- *flotte* / *flotter* / *flottement*

## 5. L'accord du participe passé

a. Le participe passé de *laisser* suivi d'un infinitif est invariable

Exemples :

- *les enfants que nous avons laissé partir*  
(sur le modèle de *les enfants que nous avons faitt partir*)
- *elle s'est laissé mourir*  
(sur le modèle de *elle s'est faitt mourir*)

b. Quelques familles sont réaccordées

Exemples :

- *bonhomie* (comme *bonhomme*  
et non *bonhomie*)
- *chaussetrappe* (comme *trappe* et non  
*chausse-trappe*)
- *combattivité* (comme *battre* et non *combativité*)
- *persiffler* (comme *siffler* et non *persifler*)

c. Les participes passés de *absoudre* et *dissoudre* avec un -t final :

- *absout* (et non *absous*)
- *dissout* (et non *dissous*)

d. Un accent est ajouté dans quelques mots où il avait été omis ou dont la prononciation a changé

Exemples :

- *bésicles* (et non *besicles*)\*
- *imprésario* (et non *impresario*)

\* anciennes lunettes rondes

## 6. Anomalies corrigées

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe	Changements subis
Assener Asseoir Chariot Joaillier Relais Eczéma Levraut Nénuphar Oignon Douceâtre	asséner asseoir charriot joailler* relai ** exéma levrau nénufar ognon *** douçâtre	on ajoute un accent aigu on élimine le « e » qui n'est pas prononcé deux « rr » comme charrette on élimine le « i » comme joaillerie on élimine le « s » final, de relayer comme examen sans « t » final comme agneau on remplace « ph » par « f » on élimine le « i » qu'on ne prononce pas on élimine « ce » et on le remplace par « ç »

\* la finale *-illier* est remplacée par la finale *-iller* lorsque le *i* qui suit les deux *l* ne s'entend pas. Cependant on conserve le suffixe *-ier* dans les noms d'arbres et de végétaux (ex : *groseillier*)

\*\* comme *balai* de balayer et comme *essai* de essayer. Au XIII<sup>e</sup> siècle sans « s » finale.

\*\*\* comme *pognon*

## 7. Recommandations générales

Il est recommandé :

- a. de privilégier la graphie la plus simple lorsque plusieurs formes sont en usage

Exemples :

- *allo* et non *allô*
- *asseoir* et non *asseoir*
- *ognon* et non *oignon*

- b. de franciser, dans la mesure du possible, les mots empruntés en les adaptant au système graphique français

Exemples :

- *babysitteur* et non *babysitter*
- *débatteur* et non *debater*
- *musli* et non *müesli*

- c. de donner la préférence, lorsque plusieurs formes existent, à celle qui est la plus proche du français

Exemples :

- *paelia* et non *paella*  
 - *taliatelle* et non *tagliatelle*

- d. aux auteurs de dictionnaires et aux créateurs de mots de préférer pour l'écriture de mots nouveaux :
- dérivés de mots en **-an**, le **n** simple
  - pour les dérivés de nom en **-on**, le n simple devant **i, o, a** : -onologie, -onaire, -onalisme, -onite (comme *réunionite*)

#### IV. La position de l'Académie française

Elle a accepté à l'unanimité toutes les modifications proposées puisque son secrétaire perpétuel, Maurice Druon, présidait le groupe d'experts qui les a élaborées. Ce qui n'a pas été encore le cas pour la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions. Il a démissionné en 1999 et en 2000 et il a été nommé secrétaire perpétuel honoraire.

Dans la nouvelle édition de son *Dictionnaire*, l'Académie française mentionne systématiquement les nouvelles formes de l'orthographe française.

D'autres organismes internationaux y sont favorables comme le Conseil supérieur de la langue française (France), le Conseil supérieur de la Communauté française de Belgique, l'Office québécois de la langue française (recommande en mai 2004 l'adoption de la nouvelle orthographe) et le Conseil international de la langue française.

#### V. Conclusion

Les rectifications de l'orthographe française sont en nombre modéré ; elles ne concernent que deux mille mots parmi lesquels on trouve de nombreux mots qui ne sont pas d'usage courant :

- *ashkénaze*
- *audimat*
- *clergyman*
- *moukère*
- *sulky...*

De plus, des anomalies telles que :

- le **musée** (nom masculin avec double **e**)
- le **foie** (nom masculin avec **e** final)
- la **foi** (nom féminin sans **e** final, cependant : la joie, la voie)
- le **pouls** (deux consonnes qui ne se prononcent pas)
- le **temps** (deux consonnes qui ne se prononcent pas)
- **honneur** (de honorer, avec un seul **n**)
- **orthographe** (on oublie souvent d'écrire le premier **h**)

n'ont pas été corrigées. Seront-elles rectifiées ? La Commission chargée des modifications va-t-elle continuer son travail ? Verra-t-on un jour facilité l'apprentissage de l'orthographe de cette langue ?

Malgré les modifications déjà constatées, la langue française doit subir encore des rectifications. On est toujours très loin d'avoir une orthographe simplifiée et de facile assimilation pour tous ceux qui apprennent cette langue.

Finalement, on peut constater qu'il existe encore un écart très grand entre la phonie et la graphie française. Malgré toutes les modifications, il reste beaucoup à faire.

### **Bibliographie**

- Abry, D. et J. Veleman-Abry (2007). *La phonétique, audition, prononciation, correction*. Paris : Clé International.
- Bescherelle, L. (2006). *L'orthographe pour tous*. Paris: Hatier.
- Certa, P. (2004). *Le français d'aujourd'hui, une langue qui bouge*. Editions Bailland/Jacob-Duvernet.
- Renuovo (2008). *Le millepatte sur un nénufar, vadémécum de l'orthographe recommandée*. Canada.

### **Internet**

- [www.fr.wikipedia.org](http://www.fr.wikipedia.org)
- [www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info)
- [www.renuovo.org/règles](http://www.renuovo.org/règles)
- [www.tolerance.ca](http://www.tolerance.ca)